



AUTORISATION DE VOIRIE

- pour ouverture de tranchées sur la voie publique
- pour entropôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage poids lourds 19 T

RM/AB/LD/ABI

Vu la pétition de : **M Lavalou Pierre**

420 A Chemin du Petit Nice

13320 Bouc Bel Air

07 60 15 34 67

lavaloupierre@gmail.com

En date du **04 juillet 2022**, tendant à autoriser le passage exceptionnel d'un poids lourds type 19 T pour des travaux de construction d'une piscine sur la propriété de M. LAVALOU Pierre sise 420 A Chemin du Petit Nice - 13320 Bouc-Bel-Air.

DETAIL DES TRAVAUX

- **PASSAGE POIDS LOURDS TYPE 19 T entre 8h00 à 17h00.**

LIEUX

- **Chemin du Petit Nice, 13320 BOUC BEL AIR**

Date de l'intervention : **Le vendredi 15 juillet 2022**

Durée probable : **2 mois**

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

Le chauffeur du véhicule devra se trouver à proximité immédiate de son véhicule pour tout déplacement d'urgence.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 5 juillet 2022



Richard MALLIÉ,
Maire

